

ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Candidature soutenue par le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU

Frédéric, LEGENDRE

Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité (ISYEB - UMR7205)

Section 31 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B2

Dans le contexte actuel de crise de biodiversité, la section 31 occupe une position centrale. Ses thématiques ont gagné en visibilité auprès du grand public et ses grands axes nourrissent la recherche de nombreuses autres disciplines. La diversité de ses disciplines et spécialités—écologie, éco-éthologie, génétique et biologie des organismes et des populations, microbiologie, systématique et paléobiologie—en font un terreau riche et dynamique, propice à la pluri-disciplinarité et à la complémentarité des approches. Chacune d'entre elles a aussi ses particularités et toutes méritent d'être soutenues.

Enseignant-chercheur du MNHN depuis 2008, je m'intéresse à l'évolution et la diversification des organismes. Je m'appuie sur un panel de collaborations et d'approches (transcriptomique, observations comportementales, systématique...) pour mieux comprendre l'origine et la diversification des êtres vivants.

En candidatant pour siéger au Comité National, je souhaite m'appuyer sur la réflexion de l'ensemble de la communauté scientifique et m'engager pour soutenir les objectifs développés plus bas. La section doit examiner l'ensemble des unités et bénéficie ainsi d'une vision d'ensemble du champ scientifique dans notre domaine. J'aurai à cœur d'y jouer mon rôle d'expert scientifique, dans l'indépendance et la transparence, pour contribuer aux recrutements de jeunes chercheur.es.

Les candidates et candidats SNESUP et SNCS de la section 31 s'engagent POUR :

UN RÔLE RENFORCÉ DU COMITÉ NATIONAL

Renforcer le rôle du Comité national dans la politique scientifique du CNRS et porter une évaluation des laboratoires par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial dans laquelle le CN pourrait avoir toute sa place.

DES DOTATIONS AUX LABORATOIRES

Revendiquer le financement par dotations annuelles des programmes de recherche des laboratoires permettant l'amélioration des conditions de travail et assurant la liberté de recherche.

DES RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

Exiger des rémunérations et des déroulements de carrières pour tous les personnels de la recherche publique au niveau de ceux des corps comparables de la fonction publique dès 2027.

L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Lutter contre les biais de genre sur la rémunération et le déroulé de carrière et proposer des actions associées.

L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

Demander un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires chercheuses et chercheurs, enseignant-eschercheur-es, ingénieur-es, techniciennes et techniciens, avec le recrutement des jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires.

LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Promouvoir la réflexion collective pour améliorer et favoriser les pratiques de recherche contribuant à cette transition; soutenir la recherche et les actions des scientifiques sur cette transition en luttant contre l'emballement climatique, l'érosion de la biodiversité... pour garantir un futur vivable.

DE RÉELLES AVANCÉES POUR LE HANDICAP

Prendre en compte les effets des handicaps dans les recrutements, évaluations, promotions, concours et primes ; accéder à l'équité en compensant perte de temps et retards de carrière par des processus sélectifs spécifiques, accessibles, transparents et légitimes grâce à l'évaluation par les pairs.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 31

Laure SEGUREL LBBE UMR 5558 Julien CLAVEL, LEHNA UMR 5023 Erika BURIOLI, IHPE UMR 5244





ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Déclaration de candidature des candidat-es soutenu-es par le SNESUP et le SNCS

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires dont le fonctionnement soit transparent et équitable. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNESUP et SNCS préserveront fermement l'indépendance des jurys d'admissibilité formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session ;
- Des collègues qui agiront pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une représentation légitime de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.

